



DIRECTION DES SERVICES TERRITORIAUX

Lunéville, le 9 octobre 2015

### **COFIL financeurs CLEF - vendredi 9 octobre 2015**

Présents :

- Cédric Cablan, responsable Maison des Solidarités Lunéville – DITAS
- Anne Houot, coordinatrice CLEF
- Edith Bagard, adjointe aux affaires scolaires, mairie Lunéville
- Fabien Kowalczyk, responsable des affaires scolaires, mairie Lunéville
- Raphaël Beck, directeur centre social « Les Epis »
- Sylvie Brice, déléguée territoriale CAF
- Yann Négro, DDCS 54
- Catherine Antoni, inspection éducation nationale
- Christine Roussel, assistante de direction du territoire du Lunévillois

Le présent comité de pilotage a pour objectif de faire un point entre les différents financeurs et avec le centre social, nouveau porteur de l'entité CLEF.

Anne Houot présente le budget 2015, proposé par le comité technique CLEF. Des inquiétudes existent quant aux dépenses à réaliser jusque fin 2015.

A noter que les charges liées aux interventions ont augmenté en raison de la délocalisation des ateliers de la CLEF en dehors de Lunéville.

De ce fait, le comité technique propose de retirer des actions prévues et a sollicité d'autres partenaires financiers pour certaines actions.

Un point financier est demandé à la MJC sur l'état des comptes de la CLEF pour 2015.

Le document est joint au compte rendu.

#### **Le détail des différentes actions est présenté ;**

Il ressort la nécessité :

- de poser un cahier des charges et l'écriture d'une convention.
- De demander une participation financière, même symbolique, notamment des collectivités bénéficiaires des ateliers de formations et animations délocalisées de la CLEF (hors Lunéville) et d'abandonner l'option gratuité.
- D'intervenir sur les quartiers prioritaires afin de mobiliser des fonds dans le cadre de la politique de la ville.
- De diversifier et rechercher d'autres financeurs : ex. fonds régionaux à solliciter dès janvier 2016. Intérêt : engagement des financements sur 3 ans.
- De retravailler l'équilibre et la répartition entre formation et pôle ressource et prospectif de la CLEF.

- D'aller chercher des personnes ressources (exemple à l'éducation nationale).

-

**Points de vigilance :**

- La CLEF doit pouvoir garder sa capacité d'initiative au service du réseau.
- L'éducation nationale bénéficie du volet formation de la CLEF mais ne peut participer financièrement. Or, les enseignants sont des acteurs importants de la dynamique et l'EN apporte son réseau à la CLEF.  
→ valoriser les moyens humains (expertise de l'éducation nationale sur certains sujets).
- Concernant le poste d'adulte relais, il s'agit du 3<sup>ème</sup> renouvellement à titre dérogatoire.

**Remarques générales**

R Beck précise que 2016 sera une année de transition. Il convient de prendre le temps de réfléchir aux axes d'intervention prioritaires et d'envisager la signature d'une nouvelle convention pluripartenariale avec le centre social.

Pour 2016, un transfert du dossier actuel est possible/à vérifier. Rester vigilant quant à la répartition des fonds du 3<sup>ème</sup> trimestre en raison du changement de porteur de la CLEF en cours d'année.

Le comité de pilotage souhaite éclaircir son rôle et celui du comité technique. Anne Houot en temps que coordinatrice siège aux deux instances et est l'interface entre les deux instances.

Le comité de pilotage reste décisionnaire des choix à arbitrer compte tenu du budget prévisionnel présenté.

**Le prochain comité de pilotage aura lieu vendredi 4 décembre et portera sur la mise à plat du fonctionnement de la CLEF au sein du centre social.**

**Points divers**